

# Présentation des comptes consolidés 2023

## Conférence de presse sur le bilan, 15 mai 2024

Exposé de Marta Pruneddu, Cheffe de la Division Finances/Services

Seules les paroles prononcées font foi.

—

### **Diapo 26 : Présentation des comptes consolidés 2023**

Chers représentants et représentantes des médias,

Dans son exposé, Martin Keller a déjà commenté les éléments essentiels du résultat 2023. J'ai maintenant le plaisir de vous donner un aperçu détaillé du bilan et des comptes de pertes et profits consolidés.

Comme les années précédentes, les comptes annuels 2023 sont établis selon les directives relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces dernières ont pour objectif de donner aux lecteurs et lectrices une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe fenaco.

Le périmètre de consolidation de fenaco n'a connu que des changements mineurs par rapport à l'année précédente. Parmi ceux-ci, le plus important concerne le rachat intégral des actions de Wine & Gourmet Digital AG par Rutishauser-DiVino SA.

### **Diapo 27 : Produit net 2023/2022**

Le produit net a baissé de 6,5 % par rapport à l'exercice précédent. Ce recul s'explique principalement par les activités liées aux combustibles et carburants fossiles, et est en grande partie dû aux prix.

Notre produit net réalisé à l'étranger représente environ 5 %. Le nombre de personnes employées dans nos entreprises à l'étranger a diminué pour atteindre 429 personnes.

### **Diapo 28 : Produit net 2023/2022 par unité d'activité**

Ce graphique par unité d'activité montre de manière plus détaillée comment les produits nets ont évolué par rapport à l'année précédente. Outre le commerce de combustibles et de carburants fossiles, le Secteur commercial Aliments fourragers/céréales a été le principal moteur de la baisse du chiffre d'affaires liée aux prix. Là aussi, les tensions sur les marchés d'approvisionnement internationaux, suite à la guerre en Ukraine, avaient entraîné une croissance supérieure à la moyenne induite par les prix en 2022. L'année 2023 constitue donc un retour à la normale. L'augmentation réjouissante du chiffre d'affaires dans les Secteurs commerciaux Convenience, Viande et Boissons s'ajoute à l'évolution positive des énergies renouvelables.

### **Diapo 29 : Compte de pertes et profits (I)**

Venons-en maintenant au compte de pertes et profits. Le produit net des ventes de CHF 7,540 Mrd se compose du produit des ventes à hauteur de CHF 7,344 Mrd et du produit des prestations à hauteur de CHF 195 Mio.

Tout comme le produit net, les charges de marchandises sont en baisse en raison du moindre niveau des prix.

Le bénéfice brut en % a augmenté de 1,5 point de pourcentage par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique par le recul des parts du chiffre d'affaires des énergies fossiles et du commerce des céréales – un recul lié aux prix. Il s'agit dans les deux cas d'activités où il faut calculer avec des marges plus faibles.

Malgré le contexte difficile, le produit d'exploitation a augmenté de près de CHF 10 Mio par rapport à 2022.

Le produit d'exploitation n'est pas le seul à avoir augmenté. Du côté des coûts, les hausses sont également significatives. Les charges de personnel ont augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente, en raison de la hausse des salaires en 2023. De même, il a fallu recruter davantage de personnel temporaire pour la transformation de produits frais dans l'industrie alimentaire pour pallier la qualité parfois insuffisante des récoltes.

Les autres charges d'exploitation enregistrent également une progression significative de 3 %, soit CHF 18 Mio. Les coûts informatiques, en particulier, sont plus élevés que l'année précédente, en raison de l'introduction de SAP au sein des finances. Mais tous les autres postes de coûts, tels que les réparations, l'électricité et les carburants, ont eux aussi grimpé du fait du renchérissement. Les coûts liés aux diverses activités organisées pour le jubilé ont par ailleurs pesé dans la balance, à hauteur de CHF 2,6 Mio.

Au total, les charges d'exploitation ont donc augmenté de plus de CHF 43 Mio, soit d'environ 3 %.

Ces coûts supplémentaires alliés à un volume d'affaires à peu près identique ont comprimé l'EBITDA, passé de CHF 286 Mio à CHF 253 Mio.

### **Diapo 30 : Compte de pertes et profits (II)**

Le poste Amortissements se situe au même niveau que l'année précédente.

Il en résulte un EBIT de CHF 107 Mio contre CHF 138 Mio l'année précédente.

Le résultat financier affiche un solde positif de CHF 6 Mio. L'augmentation par rapport à l'année précédente s'explique par le résultat positif des réserves de cotisations d'employeur et par l'évolution favorable des taux d'intérêt.

Cela se traduit par un résultat d'exploitation avant impôts de CHF 113 Mio.

Les charges extraordinaires, qui s'élèvent à CHF 4 Mio, sont nettement inférieures à l'année précédente. En 2022, les charges extraordinaires liées à notre commerce international de céréales et au versement octroyé à la Fondation pour une alimentation durable assurée par l'agriculture suisse avaient pesé dans la balance.

Les produits extraordinaires sont également inférieurs à ceux de l'année précédente. Ils comprennent principalement les produits de la vente de biens immobiliers qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation.

Malgré un résultat plus élevé, les impôts sur les bénéfices sont restés stables compte tenu du plus bas taux d'imposition du groupe.

Les parts minoritaires de CHF 5 Mio correspondent aux parts du résultat des actionnaires tiers. Il s'agit notamment des agricultrices et agriculteurs détenant des actions de LANDI SA, de la coopérative LAVEBA qui détient des parts d'UFA SA et de LANDI Suisse SA, ou encore de coopératives membres possédant des actions de Volg Konsumwaren AG.

Cela se traduit par un résultat d'entreprise de CHF 97 Mio.

### **Diapo 31 : Bilan I – Actifs**

Les positions du bilan liés à la valorisation des stocks obligatoires de céréales ont été adaptés en 2023, sur la base des directives actualisées de Réservesuisse.

Le total des actifs circulants a diminué de CHF 114 Mio par rapport à l'année précédente, avec des changements importants au niveau de certaines positions. Les liquidités affichent ainsi une augmentation de CHF 61 Mio, principalement liée à la baisse des capitaux immobilisés au niveau des stocks. Le poste des stocks ainsi que celui des créances résultant de livraisons et de prestations sont tous deux en recul, respectivement d'environ CHF 120 Mio et de CHF 26 Mio, compte tenu de la baisse des prix. De même, les autres créances à court terme et les comptes de régularisation sont en baisse, notamment en raison de la diminution des avoirs en compte courant vis-à-vis de tiers.

Aucun changement significatif n'est intervenu au niveau des actifs immobilisés. Les immobilisations corporelles sont en légère hausse en raison de l'activité d'investissement. En ce qui concerne les participations, le poste principal reste Centravo AG comme les années précédentes.

Au total, les actifs du bilan ont baissé d'environ CHF 120 Mio pour s'établir à CHF 3,55 Mrd, principalement en raison de la diminution des actifs circulants mentionnée ci-dessus.

### **Diapo 32 : Bilan II – Passifs**

Pour ce qui est des dettes financières à court terme, ce sont avant tout les dettes bancaires qui enregistrent un recul significatif. J'y reviendrai tout à l'heure.

Les dettes résultant de livraisons et de prestations sont elles aussi en baisse, là encore, en raison du plus bas niveau des prix.

Les autres dettes à court terme et les comptes de régularisation sont inférieurs à l'année précédente, essentiellement en raison de la diminution des dettes fiscales.

Les provisions à court terme sont également inférieures à celles de l'année précédente. Ce poste comprend, entre autres, des régularisations pour les avoirs de vacances et d'heures supplémentaires de nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que pour les emballages consignés en circulation.

En ce qui concerne les fonds étrangers à long terme, la variation des dettes à long terme portant intérêt est principalement liée à la baisse des comptes de dépôt, passés de CHF 43 Mio à CHF 29 Mio. Une partie des

engagements en lien avec les réserves obligatoires imposées par Réservesuisse est désormais comptabilisée sous les dettes à long terme portant intérêts.

Parmi les provisions à long terme, les impôts latents sont en tête, avec CHF 175 Mio. Sont également comprises dans ce poste les provisions pour les cadeaux d'ancienneté.

Par rapport à l'année précédente, les fonds propres ont augmenté d'environ CHF 100 Mio.

### **Diapo 33 : Dettes et avoirs bancaires nets**

Permettez-moi d'évoquer brièvement notre financement bancaire. Fin 2015, les dettes nettes, c'est-à-dire les dettes moins les avoirs, de fenaco envers les banques s'élevaient à CHF 370 Mio. Grâce à l'évolution positive du résultat et à la vente de biens immobiliers qui n'étaient plus nécessaires à l'exploitation, ces dettes ont pu être remboursées jusqu'en 2020. Fin 2023, nous affichions même un solde net vis-à-vis des banques de CHF 55 Mio.

### **Diapo 34 : Chiffres clés**

J'ai repris ici les principaux chiffres clés. La comparaison avec le produit d'exploitation des années précédentes permet de conclure à une évolution réjouissante. En 2023, nous avons réalisé le produit d'exploitation le plus élevé de l'histoire de fenaco. Nous avons pu augmenter notre marge brute par rapport à 2022, grâce à la baisse des prix de l'énergie. La baisse de l'EBIT s'explique avant tout par des coûts sensiblement plus élevés. Le principal moteur de cette hausse est l'augmentation des charges de personnel liée à la hausse notable des salaires. Mais nous avons également enregistré une progression des autres charges d'exploitation, notamment de l'énergie et des coûts informatiques. S'ajoutent les coûts liés à notre trentième anniversaire, comptabilisés en 2023 comme charges extraordinaires. Le bon résultat de l'entreprise nous permet de consolider nos fonds propres. Le taux de fonds propres dépasse ainsi 60 % pour la première fois.

### **Diapo 35 : Des questions ?**

J'en ai terminé avec ma présentation et je cède maintenant la parole à Silja Stofer pour la séance de questions. Merci de votre attention.